



## À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
**Toulon, votre nouveau lieu**  
**de vie.**

# BIENVENUE À TOULON





## L'ARRIVÉE À TOULON /

### ♦ L'accueil à l'Université de Toulon

À l'Université de Toulon, une université à taille humaine, l'équipe de la Direction des Relations Internationales est votre interlocuteur privilégié pour préparer au mieux votre arrivée.

L'Université de Toulon vous accueille et vous propose un ensemble de services personnalisés : logement, cours de français langue étrangère, week-end de découverte de la région, sorties culturelles, parrainage par un étudiant...

**Adresse :** Université de Toulon, Direction des Relations Internationales, Campus de la Garde, bâtiment Le Béal 2, avenue de l'Université, 83130 La Garde.

**Accueil :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

**Contact :** 04 94 14 21 48  
ou [international@univ-tln.fr](mailto:international@univ-tln.fr).

### ♦ Pour les étudiants en mobilité hors échange

Dès votre arrivée en France et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024, vous devez vous présenter au bureau des admissions (bâtiment V1) afin de récupérer un dossier d'inscription et prendre un rendez-vous pour effectuer votre inscription administrative.

**Formulaire de contact :** <https://www.univ-tln.fr/Formulaire-de-contact-Scolarite.html>

Le jour de votre arrivée à l'Université, une équipe sera présente au bâtiment V1, au rez-de-chaussée (Campus de La Garde) pour vous inscrire et un guichet unique sera ouvert au bâtiment Le Béal 2 pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches administratives.

**Contact :**

- Direction des Relations Internationales,  
04 94 14 25 39.

### ♦ Pour les étudiants en programme d'échange

Dès votre arrivée en France, prenez contact directement avec le Service des Relations Internationales au bâtiment Le Béal 2, au 1<sup>er</sup> étage (Campus de La Garde). Une équipe sera présente pour vous accueillir et pour vous aider dans vos démarches administratives.

**Contact :** [international@univ-tln.fr](mailto:international@univ-tln.fr)

- pour les étudiants en mobilité entrante Europe :  
04 94 14 21 37.

- pour les étudiants en mobilité entrante hors Europe : 04 94 14 28 34.

### Pour en savoir plus :

- consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux**, en échange ou hors échange : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon.  
- téléchargez le **Welcome Book** : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon (téléchargement dans la colonne de gauche).  
- téléchargez le **Guide de l'Etudiant**, édité par la Maison de l'Etudiant de la Ville de Toulon : <https://www.toulon.fr> > Mon Toulon pratique > Etudiant à Toulon > Maison de l'Etudiant.

### ♦ Les parrains

**Vous pouvez être accompagné par un parrain à Toulon !**

Le Service des Relations Internationales propose un parrainage aux **étudiants internationaux en échange**, avec le **Buddy Program** qui permet de mettre en relation un étudiant international avec un étudiant de l'Université : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Buddy Program.

### ♦ L'accueil des chercheurs

À l'Université de Toulon, le programme **Chercheur invité** permet d'accueillir des enseignants-chercheurs étrangers renommés pour leurs compétences dans leur domaine.  
Contact : 04 94 14 21 37.

Plus d'information : <http://www.univ-tln.fr> > International > Mobilité des enseignants-chercheurs > Programme chercheur invité.

### ♦ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur** : <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements  
Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

### ♦ Les services nationaux

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)  
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



## LE LOGEMENT À TOULON /

**Se loger n'est pas toujours facile.** Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

**L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.**

• **L'Université de Toulon en partenariat avec Studapart, vous permet d'accéder à des centaines d'offres exclusives : studios, colocations, chambres chez l'habitant... et bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre location !** Utilisez notre plateforme de logement en ligne : <http://housing.univ-tln.fr/>

Plus d'informations : <http://www.univ-tln.fr> >

International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France, article Logements

• **La Maison de l'Étudiant**, gérée par la Ville de Toulon et la Métropole Toulon Provence Méditerranée :

- **met en relation propriétaires et étudiants**

cherchant des locations : <https://toulon.fr> > Mon Toulon pratique > Étudiant à Toulon > La Maison de l'Étudiant > Offre de location.

- **publie un Guide de l'Étudiant** avec conseils et adresses : <https://www.toulon.fr> > Mon Toulon pratique > Étudiant à Toulon > Maison de l'Étudiant.

• **Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)** donne également de bons conseils pour se loger à Toulon : <http://www.alinea-cllaj.com/>

• **Le bureau d'Information Jeunesse de Toulon**

(Centre Départemental d'Information Jeunesse) peut aussi vous aider : <https://www.toulon.fr> > Mon Toulon pratique > Jeunesse > Le bureau information jeunesse.

Voir aussi le guide **Trouver un logement** en Provence Alpes Côte d'Azur du CRIJ : <https://www.infojeunes-paca.fr/> (accès sur la page d'accueil > rubrique Se loger).

## QUELQUES CONSEILS

### ♦ Se loger pour quelques jours

• Pour trouver votre logement de courte durée à Toulon ou dans sa périphérie, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de tourisme : <https://toulontourisme.com> > Où dormir ?

### ♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) de Nice – Toulon.

Adresse : 657 avenue du 1<sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine du Pacifique, 83130 La Garde.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 18h en période universitaire (horaires différents en été).

Contact : 04 94 08 83 00 ou [var@crous-nice.fr](mailto:var@crous-nice.fr)

Site : <http://www.crous-nice.fr/>

Site **Trouver un logement** :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

## LES DÉPLACEMENTS À TOULON



**De Paris, pour se rendre à Toulon**, plusieurs possibilités :

- l'avion, avec une arrivée à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur ou à l'aéroport de Marseille-Provence. Si vous choisissez l'avion, il vous faut rejoindre ensuite la gare de Nice ou de Marseille (par une navette), puis prendre le train pour Toulon.

- le train (4 heures en TGV) :

<https://www.oui.sncf>

De la gare de Toulon pour aller à l'Université (Campus de La Garde), prendre le bus 29 ou le bus 191.

Plus d'information : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Arrivée à Toulon (accès - transports).



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau **Mistral** (bus et bateaux !), le service qui gère les déplacements dans l'agglomération de Toulon : <https://www.reseaumistral.com/> (abonnements et tarifs réduits étudiants).



Pour des trajets dans la région, utilisez :

- le réseau ZOU!, une centaine de cars qui sillonnent le département :

<https://zou.maregionsud.fr/>

- les trains régionaux de la Région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur) :

<https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif : <https://www.blablacar.fr/>



Pour être plus autonome, louez un vélo. La Ville de Toulon n'ayant pas actuellement de système de location de vélos en libre-service, vous pouvez vous adresser à des loueurs privés, comme par exemple : <https://www.mabicyclettebleue.fr/>

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à Toulon. Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <https://www.adele.org>
- <https://www.immojeune.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez **La carte des colocs**, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > S'organiser > Logement.

#### ♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

Le Service des Relations Internationales de l'Université peut vous guider dans vos démarches : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Logements (guide VISALE à télécharger dans la colonne de droite).

#### ♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Le Service des Relations Internationales de l'Université peut également vous guider : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Logements (guide CAF à télécharger dans la colonne de droite).

### Le CROUS, partout à votre service

**Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !**



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

#### ♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Toulon, un **dispositif d'accompagnement individualisé** est défini par la Mission Handicap et le Centre de santé, en fonction de la demande de l'étudiant : <http://www.univ-tln.fr> > Vie étudiante > Aménagements/Handicap.



## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ♦ CVEC

**Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.**

- **Se connecter sur** : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers sur** : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

Le CROUS de Nice-Toulon met en place des permanences CVEC pendant la période des inscriptions au Campus de La Garde, à la cafétéria du P'tit Béal, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

#### ♦ Validation de l'inscription

**Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.**

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Toulon.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

Le Service des Relations Internationales de l'Université propose un guide sur l'ouverture d'un compte bancaire en France : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Vie pratique (voir Mode d'emploi - Banques ouverture de compte, colonne de droite).

### SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

### Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.  
<http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France, Vie pratique (voir Mode d'emploi - CPAM assurance maladie, colonne de droite).

**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.**

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

**C'est le cas de l'Université de Toulon qui dispose d'un Centre de Santé étudiante (SSE).** Les prestations du Centre de santé sont gratuites, confidentielles et ouvertes aux étudiants de l'Université de Toulon : <https://www.univ-tln.fr/Service-de-Sante-Etudiante-SSE.html>

Adresse : site de La Garde, bâtiment EVE, entrée 2, rez-de-chaussée, 83130 La Garde.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 16h45 pour les visites.

Contact : 04 94 14 24 70 (de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30) ou [sse@univ-tln.fr](mailto:sse@univ-tln.fr)

D'autres consultations ont lieu sur le Site de Toulon (Faculté de Droit).

**Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la ville, se renseigner sur place au Service de la Vie étudiante.**

### SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

**Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.**

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

### ASSURER SON LOGEMENT

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

Pour plus d'information, consulter le guide pratique de l'Université : <http://www.univ-tln.fr> > International > Venir étudier à Toulon > Bienvenue en France > Logements (voir Mode d'emploi - Assurance habitation, colonne de droite).

## N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

## APPRENDRE LE FRANÇAIS

**Apprendre le français en France est une chance à saisir !**

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

**Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.**

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

**Plusieurs adresses :**

• **L'Université de Toulon** recrute régulièrement des étudiants pour ses différents services :

<http://emplois-etudiants.univ-tln.fr/>

• **Le Service d'Accompagnement en Orientation et Insertion** de l'Université peut également vous aider dans votre recherche d'emploi et/ou de stage : <http://www.univ-tln.fr/Service-d-Accompagnement-en-Orientation-et-Insertion-SAOI.html>

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>

• **La plateforme JobTeaser**

<https://univ-tln.jobteaser.com/>

• **Le CRIJ de Provence Alpes Côte d'Azur** (Centre Régional d'Information Jeunesse) édite le guide **Trouver un job**, avec des conseils et de bonnes adresses, et publie sur son site des petites annonces : <https://www.infojeunesse-paca.fr/>



## LES SORTIES À TOULON /

### PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'**Université de Toulon**, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives organise une trentaine d'activités : <http://www.univ-tln.fr> > Vie étudiante > Sport.

À **Toulon**, la Ville permet de nombreuses pratiques : <https://toulon.fr> > Envie de bouger > Sports et loisirs > Activités sportives.

### PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Renseignez-vous dans votre établissement d'accueil ou consultez les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

À l'**Université de Toulon**, certaines associations fédèrent les étudiants internationaux : <http://www.univ-tln.fr> > Vie étudiante > Vie associative.

La **Maison de l'étudiant** de la Ville de Toulon est aussi un lieu d'échanges. Adresse et contact : 3 rue de la Glacière, 83000 Toulon, 04 83 16 65 20.

### SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

À l'**Université de Toulon**, la Mission culture propose de nombreuses sorties culturelles gratuites ou à 1 euro (près de 30 sorties par semestre) : <http://www.univ-tln.fr> > Vie étudiante > Culture.

La **Ville de Toulon** a créé une **Carte Jeune** qui permet d'accéder à des manifestations et/ou activités culturelles à des tarifs préférentiels : <https://www.toulon.fr> > Mon Toulon pratique > Jeunesse > Carte Jeune.

**Pour se distraire ou se cultiver** à Toulon, on trouve : - 4 cinémas à Toulon et dans sa périphérie, avec des

salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, Le Royal.  
- une dizaine de grands musées, dont un établissement à caractère scientifique : le Muséum départemental du Var, dédié à la mise en valeur du patrimoine naturel local (entrée gratuite) : <https://museum.var.fr>

- 10 salles de spectacle, dont Le Liberté, scène nationale : <https://www.theatre-liberte.fr/>  
- un réseau de cinq bibliothèques et médiathèques (inscriptions gratuites pour les moins de 26 ans) : <https://toulon.fr> > Envie de bouger > Bibliothèques.

À Toulon, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **Var-matin, le grand quotidien régional** disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.varmatin.com/>

## LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- La place de la Liberté, située sur le boulevard de Strasbourg, lieu symbolique de la ville de Toulon.
- Le mont Faron, qui domine la ville (accès par téléphérique), pour son magnifique panorama.
- La rade de Toulon, la plus belle rade d'Europe, avec ses installations militaires, le port de commerce...
- Le musée national de la Marine, collections de maquettes et de peintures marines.
- Le Mémorial du débarquement de Provence, dédié aux opérations sur les côtes de Provence au moment du débarquement allié d'août 1944.
- Le marché du cours Lafayette, le plus grand marché typique de Provence (fruits, légumes, fleurs, textiles...).
- Les plages de Toulon, et notamment les plages du Mourillon, labellisées Pavillon bleu (symbole d'une qualité environnementale exemplaire).

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : <https://toulontourisme.com/>

## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### MARS

- **Printemps de l'Université** : rendez-vous sportifs, festifs, associatifs et culturels.

### MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture.
- Joli Mois de l'Europe, pendant lequel l'Université de Toulon organise des événements sportifs, linguistiques, ainsi que des conférences sur le thème de l'Europe.

### JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits) et Fête de la Saint-Pierre et des pêcheurs, grand événement traditionnel.

### JUILLET-AOÛT

- Jazz au Jardin, grand festival de jazz (à La Valette-du-Var) et Festival Estival de Toulon (musique classique).
- La Nuit des pêcheurs : de grandes tablées en bord de mer, des spécialités locales et un marché artisanal.

### SEPTEMBRE

- Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

### OCTOBRE

- **Ça bouge à l'Université**, grand rendez-vous de la rentrée, organisé par l'Université.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université.
- **Erasmus Days** : organisation d'événements par l'Université de Toulon.

- Festival international du Film maritime, d'exploration et d'environnement et Festival Rade Side, concerts de musiques actuelles.

### DÉCEMBRE

- Village de Noël, marchés et animations avec une crèche provençale animée.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



# LES CHOSES À SAVOIR

**TOULON,**  
PRÉFECTURE DU  
DÉPARTEMENT  
DU VAR, l'un des  
6 départements de la  
Région Provence Alpes  
Côte d'Azur (PACA) qu'on  
appelle aussi la Région  
Sud

**RÉGION  
PACA,**  
**6<sup>e</sup>** RÉGION  
D'ACCUEIL des  
étudiants étrangers  
en France (plus de  
20 000 étudiants  
internationaux)

**MÉTROPOLE TOULON PROVENCE  
MÉDITERRANÉE**

**450 000** habitants

**VILLE DE TOULON**

**177 000** habitants

**17 000** étudiants

**Université de Toulon :**

**11 500** étudiants dont

**1 800 étudiants étrangers de 90 nationalités,  
16 laboratoires de recherche,  
2 Écoles doctorales**



**TOULON, CLASSÉE DANS LES 46 VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES  
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER, AVEC UN BON SCORE POUR SON CADRE  
DE VIE** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :  
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466>

**CAMPUS FRANCE – DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA**  
6 allée Turcat Méry, 13008 Marseille (Métro ligne 2, station Périer)  
Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
04 91 29 97 00

**CAMPUS FRANCE**  
28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)